

**DEPARTEMENT DE LA MARNE  
ARRONDISSEMENT D'EPERNAY  
COMMUNE DE MUTIGNY**

Envoyé en préfecture le 21/01/2019

Reçu en préfecture le 21/01/2019

Affiché le

ID : 051-215103656-20190107-1902-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 7 janvier 2019**

L'an 2019, le 7 Janvier à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 3 Janvier 2019, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice : 11 Membres présents : 7 Absent : 0 Excusé : 4

**Nom des membres ayant participé au vote** : C.DROMARD, X.HUSSON, C.LAPERSONNE, MC.REMY, JJ.RODHES, M.ZIMMERLIN, G.LHEUREUX

**Excusé** : J.SOMMER, pouvoir à C.LAPERSONNE – C.BEGUINOT, pouvoir à MC.REMY – J.GODART – MJ.THIBAUT, pouvoir à X.HUSSON

**Secrétaire de séance** : J.GODART

**19-02**

**Travaux Allée des sablons – tranche 2**  
**Choix de l'entreprise**

Il est rappelé au conseil municipal les différentes propositions des entreprises concernant les travaux de réfection de l'Allée des Sablons- tranche 2, suite à la consultation réalisée par notre Maître d'œuvre « OVIA ». La meilleure proposition émane de l'entreprise COLAS pour un montant de 83 143.30€ HT.

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

-de retenir l'offre de l'entreprise COLAS pour les travaux de l'Allée des Sablons (tranche 2) pour un montant de 83 143.30€ HT

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

-de retenir l'offre de l'entreprise COLAS pour les travaux de l'Allée des Sablons (tranche 2) pour un montant de 83 143.30€ HT

-Charge Madame le Maire de mener à bien ce projet.

Adopté à l'unanimité,

Pour : 7+3 pouvoirs  
Contre : 0

Fait le 7 Janvier 2019

Le Maire  
Marie-Claude REMY

Transmis en Sous Préfecture le 21/01/19  
Affiché en Mairie le 21/01/19